

NO 12
DÉCEMBRE
2025

Le Mag' DE SAINTE COLOMBE



*Belles fêtes
de fin d'année*



Cérémonie de vœux

vendredi 9 janvier 2026 à 19h
salle des fêtes Jeannine Griveau

Le Beaujolais est dégusté !

Le 22 novembre dernier, le Comité d'entraide aux personnes âgées a, une fois encore, gâté ses convives pour son aussi célèbre qu'incontournable soirée Beaujolais. Première surprise de taille en entrant : le décor. Les bénévoles de l'association ont passé pas moins de trois jours pour métamorphoser complètement la salle des fêtes. Ciel de parapluies, treille de vigne, décors lumineux ... Un travail qui a fait l'admiration des présents, mais également d'Olivier Lavenka, conseiller départemental, passé le matin à l'invitation du maire. Plaisir des yeux et joie des papilles. En effet, les Chefs du Comité d'entraide se sont mis en quatre pour proposer un menu mettant en valeur la star du soir : le Beaujolais nouveau. Inutile de dire que la centaine de convives a été conquise par l'événement. Une soirée qui a eu la saveur de la fête. Et ça, c'est la spécialité du Comité d'entraide aux personnes âgées. Bravo à la présidente, Jacqueline Marty, et aux bénévoles du Comité d'entraide aux personnes âgées !



Elégance et générosité au programme

1900 euros. Tel est le montant du chèque remis par Sainte-Colombe Sports et Loisirs et les Charity Girls, en présence du maire, à l'association Le Rayon Bleu, association caritative de l'Institut de cancérologie de Seine-et-Marne. Une très belle somme !

Une fois encore, la générosité a été de mise lors du dîner-spectacle de gala organisé, le 15 novembre, par les deux associations. Un univers élégant préparé avec soin par les bénévoles ; un dîner fort apprécié et un spectacle qui ne l'a pas moins été. Chorégraphies, costumes, chansons ... tout a été grandiose. La centaine de personnes présente a été conquise ! Félicitations à Sainte-Colombe Sports et Loisirs et aux Charity Girls pour cette belle soirée et leur sens de la générosité.

Prenez date pour l'édition 2026 !



Un bonbon ou un sort ?

Voilà une soirée d'Halloween que les enfants ne sont pas prêts d'oublier. Après une collecte de bonbons dans le village, ils se sont retrouvés à la salle Jeannine Griveau pour de belles réjouissances, organisées par le Comité des fêtes. Au programme, soupe de potiron et friandises. Répartis en deux équipes, les enfants ont pu mettre en pratique leur dextérité pour casser les piñatas, remplies de surprises. Le clou de la soirée ? La remise des récompenses aux trois enfants ayant remporté le concours de maquillage. Le Comité des fêtes et sa présidente, Françoise Lefèvre, remercient la municipalité pour le prêt de la salle et les parents pour leur participation.



7 décembre : Noël de la commune

15h - salle des fêtes
organisé par la mairie de Sainte-Colombe



13 décembre : Repas de noël

12h - salle des fêtes
organisé par le Comité d'entraide aux personnes âgées



14 décembre : Loto

14h - salle des fêtes
inscription : 06.85.66.91.41
organisé par le Comité d'entraide aux personnes âgées



9 janvier 2026 : Cérémonie de vœux

19h - salle des fêtes
organisée par la mairie de Sainte-Colombe



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre



Le 11 novembre, la commune s'est réunie autour du monument aux morts pour commémorer l'Armistice de la Première Guerre mondiale, mais également pour honorer la mémoire de celles et ceux ayant péri lors des conflits à travers les âges. Après la lecture du message du ministre par le maire, les enfants de l'école Armand François ont procédé à l'appel des morts et à la lecture du message des Anciens combattants.

Faites la fête !

Rendez-vous de la fin d'année, l'après-midi senior, proposé aux habitants de 68 ans et plus, a eu lieu le 9 novembre dernier. Organisé par la mairie de Sainte-Colombe, l'événement ne cesse de connaître un succès grandissant, ayant réuni cette année 80 convives (contre 70 l'année dernière). Sur les tables de quoi se régaler les papilles. Et sur scène ? De quoi se délecter les oreilles, grâce aux plus grands airs du répertoire français interprétés par une chanteuse, venue tout droit de Montmartre. En somme, un menu parfait pour passer le plus beau des après-midis !



Sport et détente au programme du séjour

Du 19 au 25 octobre 2025, une vingtaine de jeunes Saint-Colombinois a pris part au séjour multisports, organisé par la société MultiMoove, avec le soutien financier de la mairie de Sainte-Colombe. Ainsi, nos ados ont pu s'adonner à la pratique (et parfois à la découverte) de différentes activités physiques : rugby, padel, volley, football ... Résolument sportif, ce stage n'en demeure pas moins culturel, avec un programme de visites à Salou.

Cette semaine a été très appréciée par les participants.



Un bel élan de générosité

Au cours du mois d'octobre, à l'initiative de la mairie de Sainte-Colombe, un appel au don a été organisé au profit d'un refuge animalier. Cette année, c'est l'association An Ti Loened - la maison des animaux à Hermé qui a bénéficié de la collecte. Cette dernière, particulièrement conséquente, va faire le bonheur des animaux, leur offrant un Noël en avance.

L'association An Ti Loened et la mairie de Sainte-Colombe tiennent à remercier la grande générosité des Saint-Colombinois.

A Sainte-Colombe, c'est déjà Noël ...

La deuxième édition du marché de Noël de Sainte-Colombe a eu lieu le 22 novembre dernier. Si la température hivernale a incité les visiteurs à profiter (avec plaisir) des boissons chaudes et gourmandises proposées par les food-truck présents, elle n'a en rien démotivé la compagnie de danse venue animer l'après-midi. Bravo aux talentueuses danseuses !

Les rythmes endiablés y ont-il été pour quelque chose ? Peut-être ... En tout cas, les visiteurs ne se sont pas faits prier pour, ensuite, aller à la découverte des nombreux stands du marché de Noël. Artisanat, habillement, confiseries ... De quoi trouver un beau cadeau à mettre sous le sapin. Quant au Père Noël ? Malgré un emploi du temps chargé (tournée à organiser oblige !), il avait choisi Sainte-Colombe pour une de ses premières apparitions, pour la plus grande joie des petits ... et des grands !



La mairie remercie les habitants et les membres du Conseil municipal qui ont pris part à l'installation, le matin, et au rangement du matériel, le soir.



La vie à Sainte-Co

La vie à Sainte-Croix





Fermeture de la mairie

La mairie de Sainte-Colombe sera, exceptionnellement, fermée toute la journée les :

- mardi 2 décembre
- mercredi 3 décembre

Inscription sur les listes électorales

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026.

Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. Les personnes intéressées peuvent réaliser cette opération :

- sur Internet jusqu'au 4 février 2026
- en mairie jusqu'au 6 février 2026
- par courrier en remplissant le formulaire cerfa n°12669*02

Pour réaliser votre inscription, il vous sera demandé un justificatif d'identité, ainsi qu'un justificatif de domicile.

Vous voulez vérifier votre situation électorale (inscription et/ou bureau de vote), rendez-vous sur www.service-public.fr



La vie à Sainte-Co



Galette des rois des seniors

La galette des rois des seniors, organisée par la mairie de Sainte-Colombe, aura lieu le :

samedi 17 janvier 2026

à 15 heures

salle Jeannine Griveau

Ce moment convivial est ouvert aux habitant(e)s de la commune âgé(e)s de 68 ans et plus.

Les personnes désireuses d'y participer sont invitées :

- à remplir le présent coupon-réponse (voir au dos)
- à le retourner en mairie **avant le 31 décembre 2025 (date limite d'inscription)**

Attention aux troubles que votre chien peut causer

Suite à l'agression d'un maître et de son chien par un autre chien échappé d'une propriété, la mairie invite les habitants à vérifier leurs clôtures, afin d'éviter tout incident de ce genre. Il convient de rappeler que le propriétaire d'un animal est responsable des troubles que ce dernier peut causer. Il peut, ainsi, se voir infliger une sanction allant de l'amende à une condamnation judiciaire suivant la gravité du trouble provoqué. La mairie remercie les habitants de respecter cette obligation pour la sécurité de tous.



Attention au stationnement

La mairie est régulièrement saisie de plaintes d'habitants faisant état d'un stationnement des véhicules sur l'accotement de la voirie, gênant la circulation. A cet égard, il est demandé aux habitants :

- de ne pas stationner de véhicule ou deux roues sur les trottoirs de la commune,
- de rentrer leur véhicule dans l'enceinte de leur propriété.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Bulletin d'inscription

Nombre de participants : 1 personne
 2 personnes

PARTICIPANT N°1 :

NOM

PRENOM

TELEPHONE

PARTICIPANT N°2 :

NOM

PRENOM

TELEPHONE

